



Objet : Procès-verbal de la 6ème réunion du Conseil d'administration 2014-2015
Présenté aux: Membres du Conseil d'Administration
Par : Véronique Leduc
Date : Vendredi le 7 novembre 2014 à 11h30
Lieu : Local de la Clinique Juridique

0. Ouverture de la réunion

François Alexandre constate le quorum.

Jeremy propose l'ouverture de la réunion.

Matthew appuie.

Il y a ouverture de la réunion à 11h38

1. Adoption de l'ordre du jour

François Alexandre demande de modifier l'ordre du jour afin d'ajouter le point 6 c)
Discussion du document de François B-M sur l'attribution des subventions de l'AED.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Adopté à l'unanimité

3. Discussion des procès-verbaux de l'exécutif

François Alexandre demande des précisions concernant le ménage dont il est souvent fait mention dans les procès-verbaux du CE.

Jeremy explique que Simon T. a fait un grand ménage la fin de semaine passée et que Catherine s'en occupera cette semaine.



4. Suivi des finances

a. Commentaires du trésorier

Jean-François discute des revenus précédents, qui sont de 45 000\$. Cette situation ne se reproduira plus dans les années futures. Il nous manque une créance de l'Olympia. On devrait fermer ceci à 56 000\$. Le tout est des anciennes cotisations et des remises antérieures. Maintenant, on a un calendrier de paiement clair pour les cotisations. Ce sera en trois versements. Un à la mi-octobre pour l'avance de la session automne. Un à la mi-février pour l'avance de la session d'hiver et le 30% restant de la session d'automne. Il y aura un dernier versement en mai pour le restant de la session d'hiver. Donc, Jean-François devrait recevoir toutes les cotisations avant la fin de son mandat.

Pour le tournoi de golf, les commandites ne sont pas faciles à aller chercher. Les inscriptions aussi ont été moindres que ce qui avait été anticipé. On perd de l'argent avec le tournoi de golf.

Pour les initiations, Stikeman a envoyé son chèque. Donc, dans les faits, nous avons fait un surplus de 200\$.

b. Questions des administrateurs

Véronique demande si les commandites projetées sont en voie d'obtention pour Revue juridique et SimONU.

Jean-François répond que oui.

Véronique demande ce qui se passe avec la dépense imprévue encourue durant les initiations, à l'Abreuvoir.

Jean-François s'assurera de faire le suivi avec la personne potentiellement responsable.



Véronique demande pourquoi à la ligne 144 du budget, sous l'onglet Télécommunication nous avons pratiquement atteint, en novembre, ce qui était budgété pour l'année.

Jean-François répond que ce montant ne devrait pas augmenter d'ici la fin de l'année. Il a demandé à Dominique, qui utilise beaucoup son cellulaire pour communiquer avec les différents commanditaires, de changer son forfait cellulaire.

Matthew souhaite avoir des états financiers. D'après lui, comme nous sommes un conseil qui devrait surveiller les états financiers, on doit pouvoir voir s'il y a concordance. Avec le budget, c'est informatif, mais on ne peut pas surveiller.

Jean-François répond que le comptable le fait. Des chèques avec divers numéros ont été soumis par la junior du comptable et les bordereaux de dépôt ont été détruits. Le comptable lui a écrit un courriel expliquant que les états financiers coûteraient très chers. Les honoraires sont excessifs. Cette dépense de 12 000\$ est énorme. Il propose une mission de compilation sans examen.

Matthew aimerait pouvoir vérifier entre les dépenses et les revenus versus le compte de banque. Il demande si on peut avoir le *balance sheet* pour septembre 2013 et 2014.

Jean-François répond qu'il s'agit d'une dépense trop faramineuse. Il nous manque les bordereaux de dépôt, donc on cherche le déficit, mais on ne peut pas le trouver. Si les comptes ne balancent pas, c'est pour cette raison.

Loïc précise qu'il a vécu la même situation avec une association qui s'est fait flouer de 300 000\$. La situation l'inquiète aussi.

Jean-François propose de demander un estimé pour savoir combien ça coûterait avoir des états financiers complets et nous revenir avec ça.



5. Rapport du Président de l'exécutif

a. Dossier avec la DI

(huis clos)

6. Modification des Règlements Généraux de l'AED

Jean-François réexplique comment les subventions sont accordées aux comités. Un comité ne devrait pas demander de subvention. On subventionne un déficit prévu. C'est la limite au delà de laquelle les gens du comité vont devenir personnellement responsable. L'AED vient pallier puisqu'il considère que le comité est important pour la vie étudiante.

C'est une chose positive de ne pas recevoir une subvention. Il ne s'agit pas d'un dissuasif pour ne pas aller chercher de commandites. Il y a plus de contrôle de la part de l'AED lorsqu'une subvention est octroyée. Par exemple, le comité Femme et droit est allé chercher beaucoup d'argent. Donc, si le budget dépasse, on voit mal de refuser puisqu'ils ont fait l'effort d'aller chercher des commandites. Ceux qui ne vont pas chercher de commandites, ou font moins d'effort, voient leurs dépenses surveillées de plus près par l'AED.

a. Accès au budget avant l'AG d'automne

Mathieu se demande comment on pourrait le rendre public. On pourrait peut-être le remettre au président des comités avant l'AG d'automne.

Jean-François explique que les présidents et trésorier ont accès seulement au budget de leur comité.



Véronique considère qu'il serait injuste pour les autres qui ne sont pas présidents de ne pas avoir accès au budget global, sous prétexte qu'ils sont présidents d'un comité à la Faculté.

Jeremy propose qu'entre l'adoption du budget et l'AG, on pourrait le rendre accessible à l'AED.

Matthew se demande si on pourrait publier un budget simplifié. Le fichier actuel est lourd à lire.

Alex précise que, cette année, on a essayé d'avoir un budget simplifié et qu'il est difficile de le faire avec les délais. Il approuve ce que Jeremy amène. Le fichier pourrait être accessible durant la permanence du trésorier.

Jean-François indique qu'effectivement un budget simplifié est ardu à faire.

On amène la proposition que le budget soit accessible aux étudiants à l'AED entre l'adoption de celui-ci par le CA et l'AG, en retirant les deux premiers onglets (transactions, dépense et revenu)

Rosemarie demande le vote.

La proposition de rendre le budget disponible est adoptée à l'unanimité

Matthew demande si on pourrait mettre en ligne seulement le budget de l'AED général.

Véro considère que le budget est indissociable. On ne peut mettre en ligne seulement le budget des exécutants. Les comités font également partie de l'AED. On ne voudrait



pas que ce soit accessible à l'ensemble de la population, et donc à ceux qui ne sont pas étudiants à la Faculté

b. Vérificateur-Général

Alex explique qu'au sein des règlements généraux, le Vérificateur général ne devrait pas exister en siégeant sur la CA par manque de neutralité. Il faudrait que ce soit un externe, comme le comptable. Il faudrait revoir ce poste, et même potentiellement l'abolir.

Matthew considère que le rôle du VG est de faire partie du CA pour savoir la réalité, car il est très difficile de suivre les finances lorsqu'on en sait très peu à l'égard de ce sujet. C'est trop de travail si cette personne n'est pas impliquée durant les débats pour ensuite vérifier. Si on doit toujours poser d'où vient cette dépense pour chaque dépense, ça devient un travail chargé.

Jean-François s'exprime sur l'implication du VG face au trésorier. Ozzy l'appuyait dans son travail. Il ne ressent plus le besoin de son assistance.

François Alexandre nous fait la lecture du rôle du VG et il y a constatation que plusieurs mandats n'ont pas été remplis.

Jeremy explique que le travail du VG est d'avoir une surveillance constante des finances. Les administrateurs ne peuvent pas faire la surveillance par le day-to-day. Pour ce qui est d'abolir le poste, il est tôt, car c'est sa première année. Jeremy siégeait au CA lorsque l'ajout de ce poste a été fait. Il explique que la raison pour laquelle les administrateurs l'ont ajouté est qu'ils ressentaient le besoin d'avoir une personne externe à l'AED pour surveiller les finances, comme nous n'avons aucune preuve des actions posées par le trésorier. La raison était donc d'avoir un suivi continu sur le



trésorier. Le poste est très louable et pertinent. Pour ce qui est d'avoir un ancien membre de l'exécutif, il pourrait y avoir une disposition qui empêche au trésorier et/ou président d'être VG.

Alex a un malaise à ce que le VG ait le droit de vote.

Jeremy explique que le VG est un administrateur avec plus de responsabilité. Il faut seulement s'assurer qu'il n'ait aucun lien avec l'exécutif.

Matthew propose qu'on aide le VG dans ses tâches. Ses responsabilités sont grandes. Donc, on pourrait, s'il y a un problème, avoir un adjoint au VG qui pourrait lui permettre de mieux remplir ses fonctions.

(huis clos)

Mathieu précise qu'en raison de la très grande responsabilité que ce poste demande, on pourrait envisager la possibilité que ce celui-ci soit vacant une année.

(huis clos)

Alex pense que le rôle de VG est un doublon. On pourrait redistribuer ses tâches à tous les administrateurs, advenant le cas qu'on abolirait le poste pour l'an prochain.

François Alexandre considère que certaines tâches ne peuvent pas être scindées.

(huis clos)

- c. Discussion du document de François B-M sur l'attribution des subventions de l'AED



7. Varia

8. Fermeture

Julien propose la fermeture de la réunion.

Philippe appuie.

La fermeture de la réunion est constatée à 13h04.